

MATHEMATIQUES COMPLEMENTAIRES

En classe de terminale générale, l'enseignement optionnel de mathématiques complémentaires est destiné **prioritairement** aux élèves qui :

- ont suivi l'enseignement de spécialité de mathématiques en classe de première et ne souhaitent pas poursuivre cet enseignement en classe terminale.
- ont besoin de compléter leurs connaissances et compétences mathématiques par un **enseignement adapté à leur poursuite d'études dans l'enseignement supérieur** (par exemple en médecine, SVT, économie, sciences sociales, psychologie, STAPS, en licence, en IUT ou en BTS).



Le [programme de mathématiques complémentaires](#) s'appuie sur le **programme de spécialité de mathématiques de la classe de première** qu'il réinvestit et enrichit de nouvelles connaissances et compétences mathématiques, elles-mêmes reliées à **des thèmes d'étude** où les notions sont mises en situation **dans divers champs disciplinaires**.

Un programme qui privilégie :

- Des situations concrètes pour donner du sens aux enseignements théoriques ;
- Une approche des mathématiques du citoyen éclairé (répartition des richesses et inégalités, corrélation et causalité, statistiques, ...) ;
- Un exercice régulier de la résolution de problème, de la recherche, du dialogue et des échanges, de l'esprit critique.

L'horaire hebdomadaire est de 3 heures.

Il s'agit d'un enseignement optionnel, qui n'est pas évalué au baccalauréat (pas d'épreuve de contrôle continu, ni d'épreuve terminale). L'évaluation est bienveillante afin d'encourager et de valoriser le travail régulier des élèves. Elle est prise en compte uniquement via les notes des bulletins de terminale, qui interviennent avec celles de la classe de 1^{re} pour 10 % de la note finale.

